

# Publier, c'est prendre ses responsabilités!

Qui dépense quoi, dans quel secteur et où? Que sait-on des objectifs fixés pour toute activité de développement et coopération et ont-ils été atteints ? Autant de questions qui sont posées aux acteurs et organisations de la coopération internationale.

Historiquement, le manque de transparence dans le domaine de l'aide au développement était tel qu'il était tout particulièrement difficile de répondre à ce genre de questions. Au cours de la dernière décennie cependant, les choses ont commencé à évoluer. Les bailleurs de fonds internationaux et acteurs locaux ont par exemple commencé à publier des données ouvertes sur diverses plateformes, une avancée unique tant par les détails fournis que par l'étendue de ces publications. Cependant, à ce jour, les exemples d'utilisation de ces données, en particulier pour la reddition des comptes des institutions publiques envers les citoyens des pays en développement, reste au statut d'anecdotes. De la même manière, peu de travaux ont été consacrés à l'analyse approfondie de l'impact de ces mesures de transparence sur les objectifs du développement.

L'étude publiée ici est basée sur des recherches de terrain effectuées au Bénin et en Tanzanie et complétée par une analyse des approches existantes sur l'utilisation des données ouvertes pour le développement. L'analyse est centrée sur ce qui se passe au niveau des pays partenaires une fois que les données sur le développement sont publiées : qui sont les usagers potentiels ? pour quoi ? de quelle manière ? et si les exemples d'usage des données ouvertes sur le développement restent anecdotiques, quels sont les obstacles et comment peuvent-ils être résolus ?

La première partie de cette étude apporte une contribution au cadre logique développé afin d'établir un lien entre transparence et redevabilité au sein des pays partenaires, à travers l'usage des données ouvertes sur le développement. Premièrement, il est recommandé de cartographier les usages et usagers potentiels de ces données, avant même toute publication. Deuxièmement, il est conseillé de mettre en place des mécanismes permettant un retour d'expérience sur les usages afin d'enclencher un processus circulaire et renforcer ainsi les liens entre acteurs du développement.

Cinq points principaux sont à retenir:

## **1. Il existe un besoin avéré et répété pour plus d'information de qualité sur le financement de l'aide et du développement.**

Les bureaux pays des bailleurs de fonds, ambassades, gouvernements des pays partenaires et organisations de la société civile ont tous émis un besoin important d'accès à des données fiables et de bonne qualité sur l'aide au développement, notamment sur la façon dont ces fonds sont alloués et mis en œuvre. La formulation de besoins et usages potentiels par divers acteurs sur le terrain suggère également l'importance d'un travail de cartographie complet des besoins informationnels et usages possibles au sein des pays partenaires.

## **2. Les initiatives internationales sur la transparence menées par les bailleurs de fonds ne répondent pas encore dans leur totalité aux besoins exprimés au niveau des pays partenaires.**

Souvent menés depuis le siège d'organisations internationales ou au cours de sommets internationaux, les efforts de transparence restent parfois déconnectés des réalités du

terrain. En l'absence d'identification des besoins, d'analyse du contexte socio-politique et de situations où les données ouvertes ont un rôle à jouer, la pertinence des publications existantes reste parfois trop limitée créant ainsi un risque de ralentissement des efforts fournis.

### **3. La mise en œuvre des activités de développement et coopération ainsi que la production des données sur ces activités est toujours plus fragmentée.**

Le secteur de l'aide au développement se diversifie de plus en plus, tant au niveau de la nature des flux financiers que de la diversité des acteurs impliqués. Le contexte national et les réalités socio-politiques au niveau des pays tels que le Bénin et la Tanzanie exacerbent cette fragmentation, apportant ainsi des éléments de réponse aux difficultés de coordination et progrès autour de la transparence. Ces tensions et divergences se répercutent sur les systèmes de gestion et le processus de production et publication des données. Par conséquent, les données sont produites en silos, menant trop rarement au partage ou à la coordination entre acteurs.

### **4. Un manque de confiance dans les données ouvertes existantes et leurs usages potentiels représente une entrave à leur utilisation comme outil de redevabilité.**

Les participants à cette étude ont émis des réserves sur la fiabilité des données ouvertes mises à leur disposition. Cela concerne les sources de ces données ainsi que les méthodes utilisées afin de procéder à leur collecte, vérification et publication. Ce n'est qu'une fois ces questions de confiance adressées que des progrès tangibles pourront être effectués en matière de sensibilisation et amélioration des compétences pour l'utilisation de ces informations sur le développement.

### **5. La publication des données entraîne une prise de responsabilité.**

Tous les acteurs prenant part à l'aide au développement ont une responsabilité qui va au-delà de l'effort de publication afin de rendre les données ouvertes publiées véritablement accessibles, utilisables et utilisées. De manière plus concrète, cela signifie garantir un espace public permettant le questionnement, l'échange et l'analyse critique de ces données. Cela implique aussi la mise en place de mécanismes de retour auprès des usagers sur leurs besoins, les problèmes rencontrés et manquements identifiés. Les organisations mettant ces informations à disposition ont un devoir de mettre les usagers au cœur de leur travail. C'est sur cette base seulement que les données pourront devenir des informations utiles et utilisées permettant la reddition des comptes des acteurs publics auprès des citoyens, et l'amélioration des résultats accomplis à travers les activités de coopération et de développement.

Cette étude conclut par souligner les implications de ces cinq points pour le mouvement des données ouvertes et en particulier pour les bailleurs de fond, les gouvernements de pays partenaires et les organisations de la société civile. Une discussion est ouverte sur les actions concrètes que chacun peut entreprendre afin d'améliorer la qualité des données mises à disposition ainsi que d'encourager leur usage pour la redevabilité des bailleurs et acteurs gouvernementaux auprès des organisations de la société civile et des citoyens.